



Montpellier, le 8 avril 2003

Madame H. FOURNIER
Représentante de l'Association
Du collectif Tramway de Montpellier

Nos réf : RS/TL/FA n° 2468
Objet : 2^{ème} ligne de tramway de Montpellier

Madame,

Le 27 mars 2003, à votre demande, nous vous avons reçu en présence des représentants de l'association du collectif Tramway lors d'une réunion pour évoquer essentiellement la réalisation de cette deuxième ligne.

Au cours des échanges nous nous sommes efforcés de vous apporter des précisions sur un certain nombre de point et aussi de vous présenter les procédures d'enquêtes publiques à venir ainsi que les dates prévisionnelles.

A l'évidence, néanmoins des divergences demeurent entre nos propositions et celles présentées par le collectif Tramway même si toutes deux soulignent l'intérêt de ce moyen de transport pour notre agglomération.

Aussi, comme vous l'avez souhaité en séance, je vous confirme que nous sommes d'accord pour présenter le projet « collectif Tramway » dans le dossier d'enquêtes publiques comparativement à la solution retenue par la Communauté d'Agglomération.

Nous aurons ainsi un dossier d'enquête publique le plus complet possible et le mieux à même de se faire une idée précise sur les avantages et les inconvénients des différentes solutions. Espérant avoir ainsi répondu à votre demande, je vous laisse le soin d'informer les membres de votre association de ce courrier et vous adresse l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-Président Délégué,

Robert SUBRA